

**DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272*02**
Article R512-54-II du code de l'environnement

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom Prénoms

Qualité

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

l'EARL VAILLANT élève 30000 poules pondeuses et un cheptel laitier de 75 vaches et leurs suites.

Aucune modification des effectifs, ni de la conduite de ces productions ne sera effectuée dans le cadre de ce dossier.

Le projet consiste en la construction d'un hangar de 1444 m² au sol, destiné à stocker du matériel, du fourrage et des céréales. Ce hangar n'est pas soumis aux ICPE. Ce bâtiment sera couvert d'une centrale photovoltaïque. De plus, une centrale photovoltaïque sera également installée sur un hangar de stockage existant.

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant peut joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et du projet de modification. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Le projet consiste en la construction d'un hangar de 1444 m² au sol, destiné à stocker du matériel, du fourrage et des céréales. Ce hangar n'est pas soumis aux ICPE. Ce bâtiment sera couvert d'une centrale photovoltaïque. De plus, une centrale photovoltaïque sera également installée sur un hangar de stockage existant.

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

--

Fait à

le 15/02/2022

Signature du déclarant



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° A-2-NRQYYULYX

DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL VAILLANT	
LA PIFFERIE	
LA PIFFERIE	
49220	GREZ NEUVILLE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :

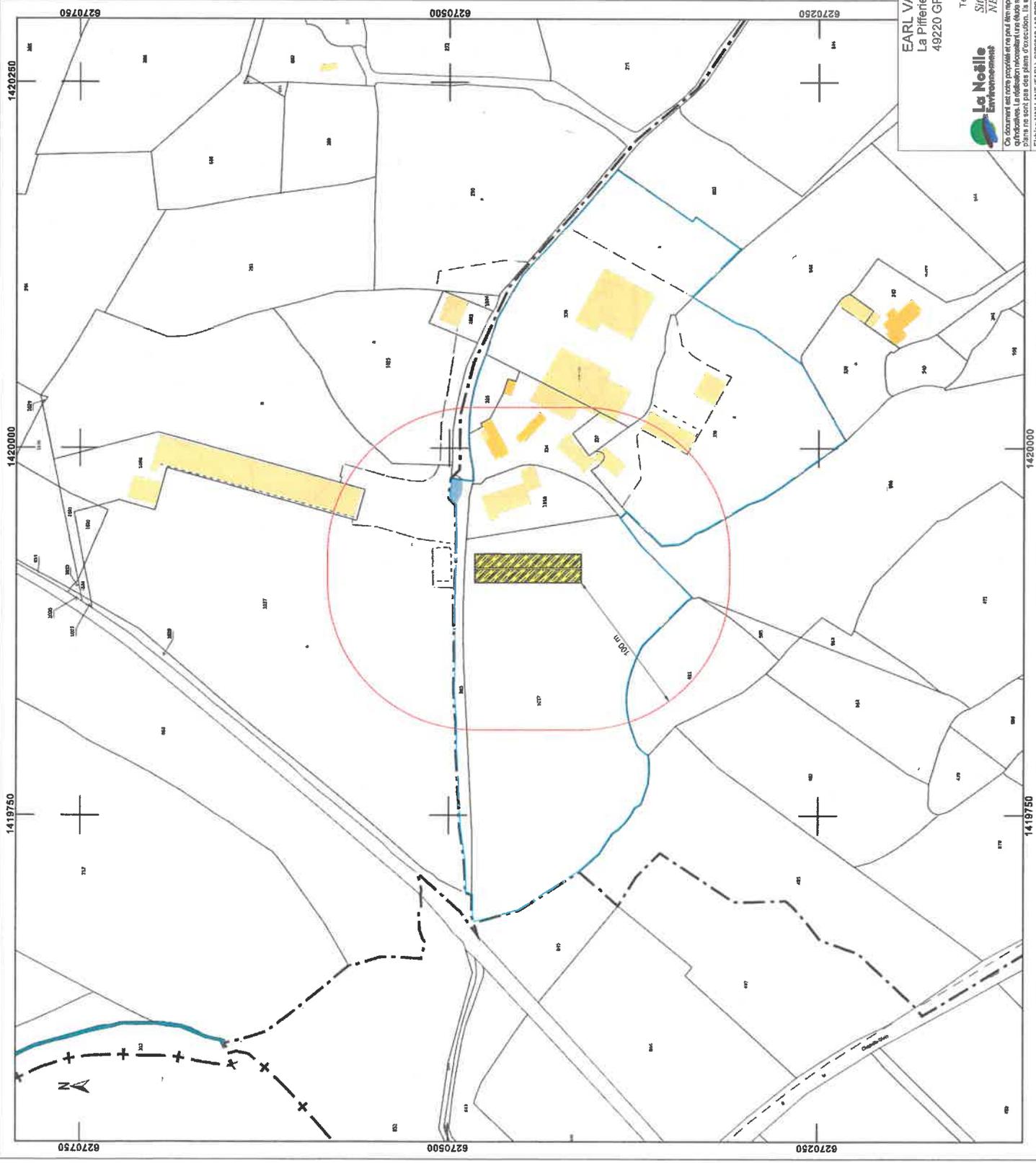
Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

EXTRAIT CADASTRAL COMMUNE DE GREZ NEUVILLE SECTION A



LEGENDE

- Limite d'unité foncière
- Limite de lieux-dits
- Limite de feuille cadastrale
- Limite de section cadastrale
- Limite de commune
- Limite de département
- Limite de parc



EARL VAILLANT
La Pifférie
49220 GREZ NEUVILLE

Tel. : 06.85.98.61.91
Sig : La Pifférie - 49220 GREZ NEUVILLE

La Noëlle
Environnement

Ce document est strictement réservé à l'usage des destinataires cités ci-dessus. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société est formellement interdite. Toute violation de ces droits est passible de poursuites judiciaires. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société est formellement interdite. Toute violation de ces droits est passible de poursuites judiciaires. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Société est formellement interdite. Toute violation de ces droits est passible de poursuites judiciaires.

Code	SL	DATE
18.01.22	SL	
2260010	PC2	
1	PC2	
1.2500		

FICHE: VAILLANT (EARL) 2260010 AS PC2 2600 cadastre - mise à jour: 14/02/2022

